


ACTIONS ET COTISATIONS - TARIFS 2016



 Action GRETAL SA et finance d'entrée 2016		CHF
Action Gretal SA	Finance d'entrée	
	Action nominative GRETAL SA	2'500
	Finance d'entrée individuelle à fonds perdus pour nouveau membre dès 26 ans révolus	2'500
	Finance d'entrée "couple" à fonds perdus, par nouveau membre dès 26 ans révolus	2'000
	Finance d'entrée enfant, junior et jeune adulte 1) < 26 ans	gratuit

1) Jusqu'à l'âge de 26 ans, la qualité de membre actionnaire de l'AGDB s'obtient par l'achat d'une action de GRETAL SA sans paiement de la finance d'entrée à fonds perdus.

Toute demande d'informations relative à l'acquisition d'actions GRETAL SA doit être adressée à :

- Gérard Modoux, av. Dapples 6, 1006 Lausanne

E-Mail: ger.modoux@bluewin.ch

 Cotisation annuelle en CHF		7 / 7	semaine	Congé	
Membre actionnaire joueur	carte ASG non comprise	Membre / bénéficiaire joueur dès 26 ans dans l'année	1570 *	1310 *	470 *
		Membre / jeune adulte 22 ans (dans l'année) à 25 ans	750	600	0
		Membre / junior joueur 14 ans (dans l'année) à 21 ans	500	400	0
		Enfant, parents membres / bénéficiaires < 14 ans	gratuit		0

Joueur temporaire	carte ASG non comprise	Joueur temporaire 1ère année	2070 *	1710 *	---
		Joueur temporaire 2ème année	2320 *	1910 *	---
		Joueur temporaire 3ème année et au-delà	2570 *	2110 *	---
		Joueur temporaire 2 ^{ème} club	1170 *		
		Joueur temporaire / jeune adulte 22 ans (dans l'année) à 25 ans	980	810	---
		Joueur temporaire / junior 14 ans (dans l'année) à 21 ans	500	400	---
		Enfant, parents non-membres < 14 ans	350	240	---

Divers	Carte ASG dès 22 ans dans l'année	65	---
	Carte ASG junior jusqu'à 21 ans	gratuit	---
	Casier	40	---
	Place pour chariot électrique	90	
	Place pour chariot non-électrique	60	
	Place pour sac	60	
	Ecole de golf, forfait junior jusqu'à 18 ans	de 280 à 840	---

* Y compris la contribution au fonds rénovation de Fr. 220.--